IOC
Révélons votre différence

FICHE TECHNIQUE

INODOSE™ GRANULES

PRODUITS SULFUREUX

Doses légales maximales suivant l'annexe 1B du règlement CE 606/2009

APPLICATIONS ŒNOLOGIQUES

Les **INODOSE™ GRANULES** se présentent sous la forme de petits granulés (de 1 à 5 mm) blancs, solides et inodores.

Ils libèrent une dose précise de SO_2, par hydrodispersibilité, dans le moût ou les vins, facilitant ainsi l'opération de sulfitage.

Les **INODOSE™ GRANULES** s'utilisent particulièrement lors du sulfitage des moûts et lors du réajustement des vins avant clarification.

MISE EN ŒUVRE

ATTENTION :

NE PAS UTILISER **INODOSE™ GRANULES** sur les vins déjà clarifiés ou déjà mis en bouteille.

Disperser **INODOSE™ GRANULES** sur la surface totale des vins à traiter.

La quantité de granulés doit être adaptée au dosage de SO^2 souhaité et au volume à taiter.

DOSE D'EMPLOI

Exemple de réajustement :

Volume de vin à sulfiter = 100 hL

Dose à ajouter = 1 g/hL de SO_2

Soit 100 g de SO_2 pour la cuve

INODOSE™ GRANULES à ajouter = 1 x 100 g SO_2 ou 2 x 50 g

CONDITIONNEMENT ET CONSERVATION

Les **INODOSE™ GRANULES** se présentent sous forme de sacs pré dosés.

Les différents conditionnements :

- Pour **INODOSE™ GRANULES** 25 libération de 25 g de SO_2 PUR.
- Pour **INODOSE™ GRANULES** 50 libération de 50 g de SO_2 PUR.
- Pour **INODOSE™ GRANULES** 100 libération de 100 g de SO_2 PUR.
- Pour **INODOSE™ GRANULES** 400 libération de 400 g de SO_2 PUR.

A conserver dans un local sec, bien ventilé, exempt d'odeurs, à température comprise entre 5 et 25 °C.
Une fois ouvert le produit doit être utilisé rapidement.

IOC
ZI de Mardeuil - Allée de Cumières
BP 25 - 51201 EPERNAY Cedex France

Tél. +33 (0)3 26 51 96 00
Fax +33 (0)3 26 51 02 20
www.ioc.eu.com

L'information contenue dans cette fiche est celle dont nous disposons en l'état actuel de nos connaissances. Elle ne dispense en rien les utilisateurs de prendre leurs propres précautions et de réaliser leurs propres essais. Toute réglementation en vigueur doit être scrupuleusement observée.

VERSION 23.02.2023